

**CHAMPIONNATS D'ILLE ET VILAINE
VETERANS INDIVIDUELS
SAISON 2021/2022**

Article 1 – Règlement

Le règlement ci-joint est à lire avec attention.

Article 2 - Lieu

Les championnats d'Ille et Vilaine vétérans individuels se dérouleront le dimanche 5 décembre 201 à BRECE

Adresse de la salle : Complexe sportif
 Rue du Languedoc
 BRECE
 Tél : 02-99-00-19-50

Article 3 – Droits d'engagement

Les participants devront acquitter un droit d'engagement de 6,10€.

Tout forfait non excusé 48H avant la compétition sera pénalisé d'une amende de 31,00€.

Les bulletins d'engagement, ci-joints, accompagnés du chèque correspondant aux droits d'engagement devront être renvoyés à l'adresse suivante :

**Comité d'Ille et Vilaine de tennis de table
Maison des sports
13bis, avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX**

avant le 26 novembre 2021

(chèque à libeller au nom du comité d'Ille et Vilaine de tennis de table)

Article 4 – Organisation sportive

Le juge-arbitre de la compétition sera Michel KERISIT (06-83-01-80-77).

Le tirage au sort sera effectué sur place.

Article 5 – Horaire général des épreuves

La compétition débutera à 9H30 (pointage 9H00) et sera menée jusqu'à son terme.

Article 6 – Organisation matérielle

Elle sera assurée par le club de la RAQUETTE BECEENNE.

Une buvette sera à la disposition des participants pendant toute la durée de l'épreuve.